

# **REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL MAE-ONG**

Réunion du 6 juin 2014

Procès-verbal

## **Liste des participants**

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

- Madame Martine SCHOMMER
- Monsieur Manuel TONNAR
- Madame Geneviève HENGEN
- Monsieur Frank MERTENS
- Madame Sarah ANJO

Pour les ONGD :

- Madame Christine DAHM (Cercle)
- Monsieur François-Xavier DUPRET (Cercle)
- Andreas VOGT (CARITAS)
- Madame Monica FERNANDES (Cercle)

Excusés :

Aude EHLINGER (SOS Faim)  
François-Xavier DUPRET (Cercle),  
Dennis YAUN (Cercle)  
Fabien LEDECQ (Cercle)

## **1) Débriefing de la réunion de haut niveau du Partenariat Mondial au Mexique**

Le MAEE a informé ses interlocuteurs que le Ministre Schneider et ses proches collaborateurs ont participé à la réunion qui s'est tenue en présence du secteur privé et de la société civile. En marge du programme central, 28 (!) side events ont pu être organisés. Le Ministre Schneider a également assisté à un atelier portant sur le tourisme et la formation professionnelle dans ce domaine, ainsi qu'à quelques rencontres bilatérales. Le MAEE a encore indiqué que les grands absents à Mexico étaient la Chine et l'Inde.

Les discussions ont principalement porté sur l'agenda de l'efficacité ainsi que sur sa mise en œuvre. Les sujets principaux furent :

- La revue des progrès réalisés depuis Busan
- Les principales actions restant à poursuivre
- Le partenariat mondial et son ancrage dans le post 2015
- La mobilisation des ressources domestiques
- Les pays à revenus moyens et la coopération au-delà de l'aide au développement
- La coopération Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire et le partage des connaissances
- Le potentiel du secteur privé en tant que partenaire dans le développement

Le Royaume-Uni a transmis son poste de Co-président du Steering Committee aux Pays-Bas qui l'exerceront avec le Mexique. Un pays africain, inconnu pour l'instant encore, rejoindra le groupe. La Corée du Sud a proposé d'organiser chaque année un atelier pour le suivi des engagements, ce qui a été accepté à l'issue de la réunion.

Le PNUD et l'OCDE coordonnent conjointement le processus de l'efficacité de l'aide / du développement, qu'ils conçoivent comme « globally light, country-wise heavy ». Pour la délégation luxembourgeoise, le processus de la préparation était moyennement transparent. Le Cercle pose la question de l'environnement peu propice à la société civile, contrairement à Busan. Par ailleurs, ce principe ne se retrouve pas dans les conclusions finales adoptées à Mexico.

## **2) Débriefing Assises 2014**

Selon le Cercle, le choix de la localisation des Assises présentait le désavantage de limiter fortement l'accès aux participants. Le fait que seuls deux participants par ONG et par session puissent prendre part aux Assises a déplu aux ONG. Le Cercle a également regretté qu'aucune présentation Powerpoint n'ait pu être effectuée. Ce dernier a également constaté que les tables géographiques, bonne idée en principe, n'ont été que difficilement réalisables. Le Cercle a informé avoir reçu un bon feedback sur le contenu du programme. En effet les discours ont été très bien reçus, en particulier ceux de Mme Sylvie Lucas et de la Commissaire.

Le MAEE a rassuré le Cercle que les prochaines Assises se dérouleront probablement au Centre de Conférence (dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2015). Il sera ainsi possible d'accueillir davantage de participants ainsi que d'organiser un autre évènement en parallèle.

### **3) Année européenne du développement en 2015**

Le MAEE a évoqué la rencontre informelle de Monsieur le Ministre Schneider avec la presse, en présence de Monsieur Ben Fayot en tant qu'Ambassadeur de l'Année européenne pour le développement (AED) en 2015 et de Monsieur Armand Drews dans sa fonction de Président du Cercle des ONG.

Le MAEE a informé le Cercle être en contact avec la Ville de Luxembourg au sujet des manifestations culturelles à venir. Lors du dernier Comité interministériel pour la Coopération au développement (CID), il a également pu s'enquérir du programme que les autres ministères envisagent d'organiser pendant la PRES pour une meilleure prise en compte de la cohérence des politiques pour le développement.

Le Cercle informe le Ministère de ses contacts avec la plateforme des ONG lettones et de l'idée d'une action commune pendant l'AED. Une première réunion a déjà eu lieu, de laquelle a résulté une première ébauche de projet, intitulée « Millenium Kids », suivant laquelle des enfants réaliseraient un projet sur leur vision de la lutte contre la pauvreté. 3x 8 enfants (issus de Luxembourg, de la Lettonie et de pays du Sud) seraient sélectionnés et invités à Bruxelles pour un atelier de 2 jours. Ils deviendraient des « youth ambassadors », dont les témoignages pourraient être présentés dans le cadre des Journées Européennes du Développement (JED) en juin 2015.

Le MAEE a encore informé le Cercle du budget mis à sa disposition pour financer l'AED, à savoir 80.000 euros, donc largement inférieur au budget dont le bénéficiera le Cercle de la part de la Commission européenne pour la PRES. Concernant le budget attribué par la COM au Cercle pour les activités pendant la PRES (supplémentaire au budget attribué à LU pour l'AED), ce dernier a évoqué un budget de 250.000 euros maximum (COM finance 75% et le Cercle 25%, pour lesquels il faudra encore clarifier la possibilité de leur provenance du budget MAE). La demande est à remettre à COM d'ici septembre 2014. Les trois objectifs du Cercle pendant la PRES seront :

- le plaidoyer au niveau national et européen
- la sensibilisation
- le renforcement des capacités

A la question du MAE sur le budget de fonctionnement du Cercle pour 2015, ce dernier a estimé qu'il serait du même ordre de grandeur que celui de 2013 et de 2014. Le MAE invite le Cercle à lui remettre un montant indicatif assez rapidement.

### **4. Programme trio pour la présidence de l'UE : volets développement et humanitaire**

Le programme de la PRES est en cours de préparation et sera partagé avec le Cercle dès qu'il sera finalisé. En ce qui concerne plus précisément les volets développement et humanitaire, les discussions avec les Lettons et les Italiens ont permis de bien avancer. Le MAE estime que le trio a bien réussi à imposer ses points de vue auprès du SEAE (ce qui a été plus facile pour le volet humanitaire que pour le volet développement).

Les ONG humanitaires ont prévenu le MAEE de leur intention de le contacter prochainement, pour lui présenter leurs idées pour le volet humanitaire de la PRES.

## 5) Divers

- Le MAEE a indiqué que Mme la Ministre Lydia Mutsch avait souhaité, dans sa fonction de Ministre de l'Égalité des chances, assister aux Assises pour s'exprimer sur les objectifs du développement durable et plus particulièrement sur la dimension genre dans ces objectifs. Estimant qu'une rencontre distincte porterait plus grande justice à un tel échange de vues, le MAEE avait suggéré aux collaborateurs de Madame la Ministre une réunion de travail avec le Cercle et les ONG à un moment ultérieur. Le MAE a donc demandé au Cercle s'il était intéressé par une telle rencontre et s'est déclaré prêt le cas échéant à l'organiser, « back to back » avec un des prochains groupes de travail MAE-ONG. Le Cercle a marqué son accord avec cette suggestion.
- Le MAEE a attiré l'attention du Cercle sur un souci avec le formulaire pour le congé de coopération, tel qu'exprimé par les membres du Comité interministériel le jour-même. En effet la case destinée à la raison du congé est régulièrement remplie de façon lacunaire. C'est le cas lorsque le candidat marque simplement « visite de projet » sans autre précision. Le MAEE souhaite dorénavant que cette partie de la demande soit plus détaillée, sans quoi la demande ne sera pas traitée favorablement par le CID.
- Les dates suggérées pour les prochaines réunions du groupe de travail MAE-ONG sont les 26 septembre, le 7 novembre et le 5 décembre prochain (cette dernière aura lieu le même jour que le CID en présence des ONG et les deux réunions pourront être enchaînées directement, comme en décembre 2013).
- La date exacte de la déclaration de Monsieur le Ministre à la Chambre des députés en octobre 2014 n'est pas encore connue, mais le Ministère ne manquera pas d'en informer les ONG, dès qu'il en saura plus.